

La mytiliculture en Pays de La Loire

Etude et diagnostic de la filière conchylicole en Pays de la Loire

Programme EDIFICE

Le Comité Régional de la Conchyliculture (CRC) des Pays de la Loire en partenariat avec le CRC de Bretagne Sud et le LEMNA (Université de Nantes - Capacités) a lancé en 2019 le programme EDIFICE visant à réaliser un diagnostic de la filière conchylicole des Pays de la Loire. Ce programme est financé par la mesure 50C (Mise en réseau - Echange d'expérience et de bonnes pratiques) du FEAMP (Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) et la région Pays de la Loire.



Réaliser un diagnostic de la filière mytilicole des Pays de la Loire à partir d'un recueil d'éléments quantitatifs et qualitatifs.



Différentes thématiques abordées : facteurs de production, productions, perception des professionnels, rentabilité des entreprises conchylicoles, empreinte territoriale des activités mytilicoles sur la Région.



Disposer d'une vision d'ensemble de la situation de la filière mytilicole (mise en exergue des atouts et faiblesses) et d'indicateurs pour alimenter la réflexion des professionnels, structures professionnelles, collectivités territoriales sur le développement futur de la filière mytilicole.

Ses objectifs



Bien que présente sur toute la façade de la région des Pays de la Loire, la mytiliculture est essentiellement pratiquée dans trois secteurs : les zones de production de Loire-Atlantique, l'île de Noirmoutier et l'estuaire du Lay et de façon plus diffuse en Baie de Bourgneuf. En 2018, 154 hectares et 132 km de bouchots ont été concédés pour la mytiliculture dans les Pays de la Loire et un peu plus de 4 219 tonnes de moules ont été vendues sous marquage sanitaire. Les données et statistiques contenues dans le document font référence à l'année 2018. Par application de la loi sur le secret statistique relatif aux données d'entreprises, aucun résultat n'est publié s'il concerne moins de trois entreprises, ni aucune donnée pour laquelle une seule entreprise représente 85% ou plus de la valeur obtenue.

- Les entreprises mytilicoles en Pays de la Loire _____ 2
- Les chefs d'entreprise et la main d'œuvre _____ 3
- La mytiliculture, une activité essentiellement saisonnière _____ 4
- La commercialisation des moules _____ 5



Un projet financé par



Les entreprises et leurs caractéristiques

Etude et diagnostic de la filière conchylicole en Pays de la Loire

40 entreprises mytilicoles sont recensées en Pays de la Loire. 21 d'entre elles produisent uniquement des moules. 83% d'entre elles sont situées sur le territoire du CRC Pays de la Loire.

Entreprises mytilicoles actives et interrogées en Pays de la Loire



Caractéristiques cadastrales des entreprises interrogées

Quartier maritime de Saint Nazaire

Hectares accordés : 21,1 ha
Longueurs accordées : 17,49 km

Quartier maritime de Nantes

Hectares accordés : 3,6 ha
Longueurs accordées : 3,8 km

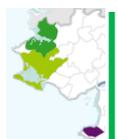
Quartier maritime de Noirmoutier

Hectares accordés : 119,1 ha
Longueurs accordées : 43,05 km

Quartier maritime des Sables d'Olonne

Hectares accordés : 10,04 ha
Longueurs accordées : 33,35 km

Les zones des production mytilicoles des Pays de la Loire



En 2018, 35 % des entreprises mytilicoles sont situées en Loire-Atlantique et principalement dans le **traict de Pen Bé** et **La Plaine sur Mer**. Cette dernière zone est essentiellement consacrée à la mytiliculture.



En 2018, 17,5 % des entreprises mytilicoles sont localisées en **Baie de Bourgneuf** pratiquement toutes à Bouin. L'activité est essentiellement tournée vers le captage de moules et associée à une autre espèce.



La même année, 22,5 % des entreprises mytilicoles de la région sont situées sur **l'île de Noirmoutier**. Les concessions sont toutes situées sur l'île. Le siège social des entreprises est majoritairement situé à La Guérinière.



L'estuaire du Lay (25 % des entreprises mytilicoles de la région) est caractérisé par une concentration des entreprises à l'Aiguillon-sur-Mer (100 %).

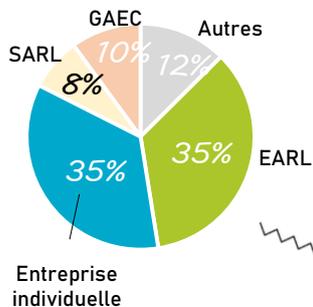
Des entreprises au renouvellement difficile

Etude et diagnostic de la filière conchylicole en Pays de la Loire

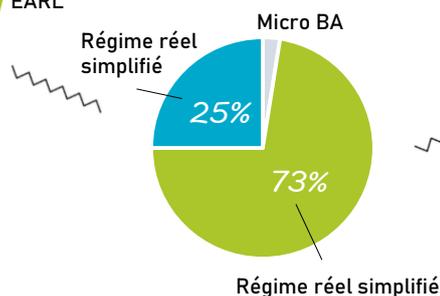


Les entreprises

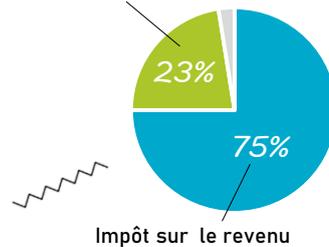
Statut juridique des entreprises



Régime fiscal



Impôt sur les sociétés



Impôt sur le revenu

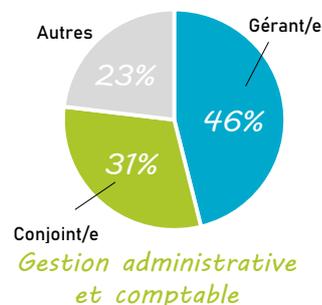
Régime d'imposition



Nombre d'entreprises communiquant sur les réseaux sociaux



Les entreprises mytilicoles sont moins actives sur les réseaux sociaux sauf à la Plaine sur Mer où les professionnels ont développé la vente directe et donc les moyens de communication adéquats.



Par rapport à l'ensemble des entreprises des Pays de la Loire, les entreprises mytilicoles sont souvent sous forme sociétaire afin de protéger leur patrimoine personnel et d'investir dans du matériel qui peut être conséquent.



Les chefs d'entreprise

94%

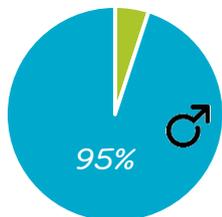


ENIM

6%

MSA + URSSAFF

Leur sexe

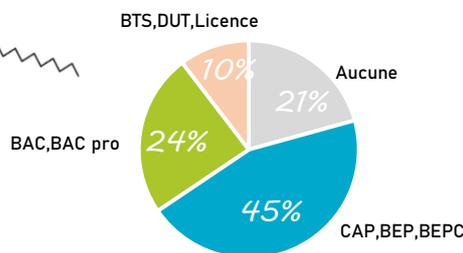


Leur âge

Classes d'âge	Effectifs	%
< 30	0	0
[30;40[9	23
[40;50[17	44
>= 50	13	33

Age moyen : 45,9

Formation initiale



Si l'âge moyen des mytiliculteurs est légèrement inférieur à l'âge moyen en Pays de la Loire, ils se distinguent par l'absence de jeunes. En effet, aucune entreprise n'est dirigée par une personne de moins de 30 ans. Une majorité des professionnels est quarantenaire alors qu'un tiers de la population partira à la retraite d'ici une décennie. Les mytiliculteurs sont plus diplômés que la moyenne des professionnels de la région.

Des entreprises au renouvellement difficile

Etude et diagnostic de la filière conchylicole en Pays de la Loire



L'emploi en Pays de la Loire

117 actifs permanents
Soit 2,9 / entreprise



82 actifs saisonniers
Soit 2,05 / entreprise



employés par **8** entreprises



Nombre d'entreprises qui n'ont ...

- ... aucun salarié familial **23**
- ... aucun salarié non-familial **16**
- ... aucun salarié **5**

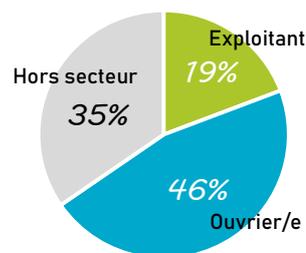


Le recours à la main d'œuvre occasionnelle est en 2018 de **23 236** heures soit l'équivalent de 15 ETP.

64% des mytilculteurs de la région sont confrontés à un manque de personnel compétent et qualifié mais également à cause de la pénibilité du métier.



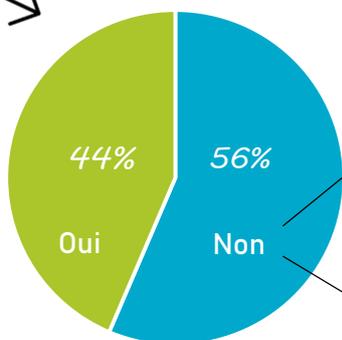
Profession du conjoint



La succession



Plus de la moitié des mytilculteurs ne souhaite pas que leur famille reprenne la succession, taux plus élevé que pour l'ensemble des conchyliculteurs de la région des Pays de La Loire.



90 % pour raisons familiales (sans enfant, enfant non motivé ou trop jeune)

10 % à cause des mortalités

- 8** Chefs d'entreprise pensent transmettre leur entreprise à leur enfant et plutôt à leur fils
- 3** Chefs d'entreprise pensent transmettre leur entreprise à une personne extérieure à leur famille (associé, salarié, autre pro...)
- 29** Chefs d'entreprise vendront leur entreprise à l'heure de la retraite
- 24** Chefs d'entreprise pensent que la succession est difficile car problème de financement pour la reprise de parcs.
- 15** Chefs d'entreprise souhaiteraient un dispositif d'accompagnement sous forme de parrainage pour 10 d'entre eux.

La mytiliculture une activité essentiellement saisonnière

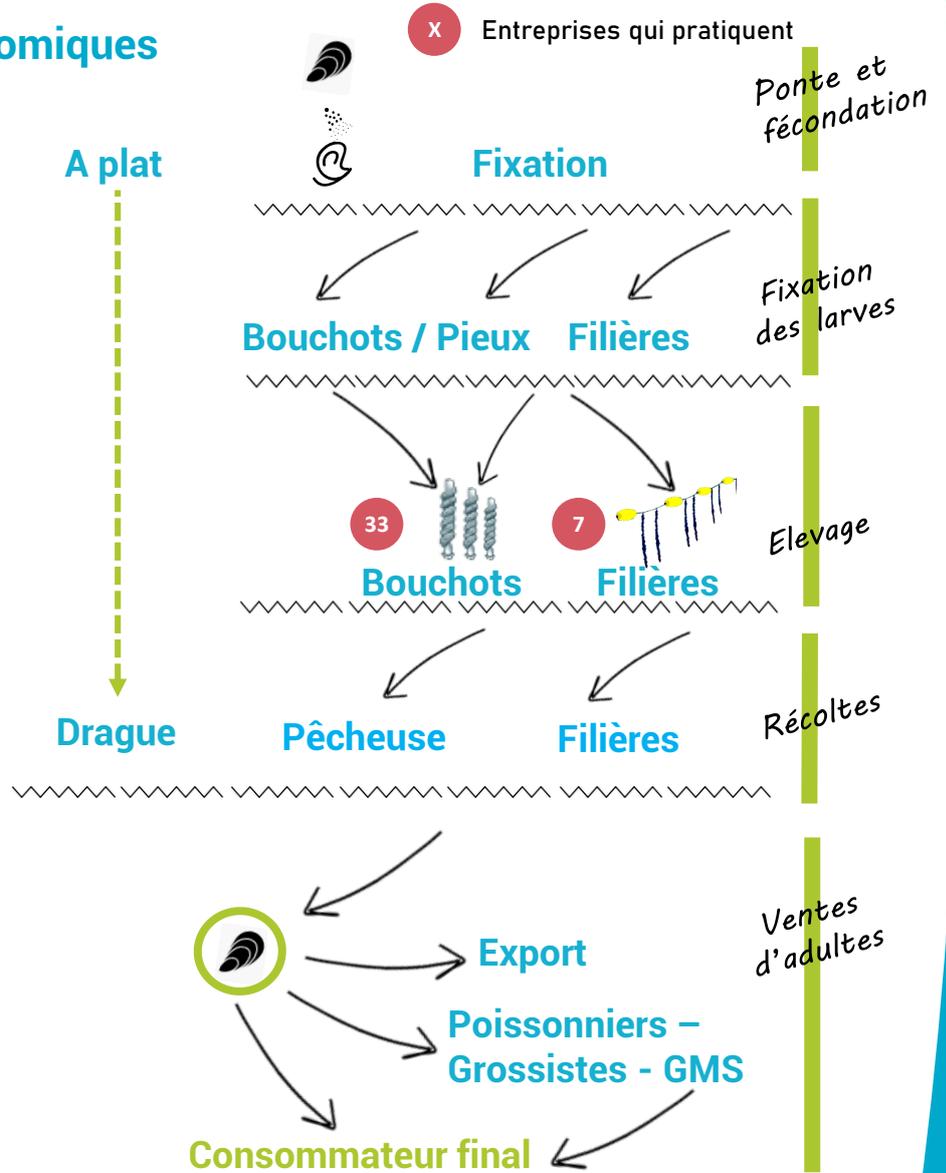
Etude et diagnostic de la filière conchylicole en Pays de la Loire

Les options technico-économiques des mytiliculteurs...

i Comme pour l'ensemble des entreprises conchylicoles, les mytiliculteurs peuvent effectuer le cycle complet d'élevage de la moule ou seulement une partie. Certaines entreprises captent le naissain sur des cordes qu'elles vendent ensuite tout ou partiellement en Normandie ou en Bretagne nord; d'autres gardent une partie de leur récolte et les mettent en élevage. La saisonnalité de l'activité permettent à d'autres mytiliculteurs d'élever des huîtres (45%) ou de pratiquer la pêche (30% des professionnels de la baie de l'Aiguillon).

Le recours au milieu naturel pour le captage des moules s'explique par l'absence de production de moules en écloséries françaises. De fait, les mytiliculteurs ont fortement investi dans le matériel de captage pour pouvoir assurer leur autonomie en naissain. Seules quelques entreprises achètent des cordes de naissain.

i



Le matériel mytilicole...

Nombre total de matériel

Chaîne classique	26	Chalands	25	Traitement de l'eau	
Dégrapeuse	23	Navires ateliers	13	Entreprise disposant d'un équipement de traitement de l'eau	21
Trémi	21	Tracteurs	26	Système oxygène	13
Débyssuseuse	17	Chambres froides	15		
		Viviers	25		

La Loire-Atlantique place forte de la commercialisation des moules

Etude et diagnostic de la filière conchylicole en Pays de la Loire



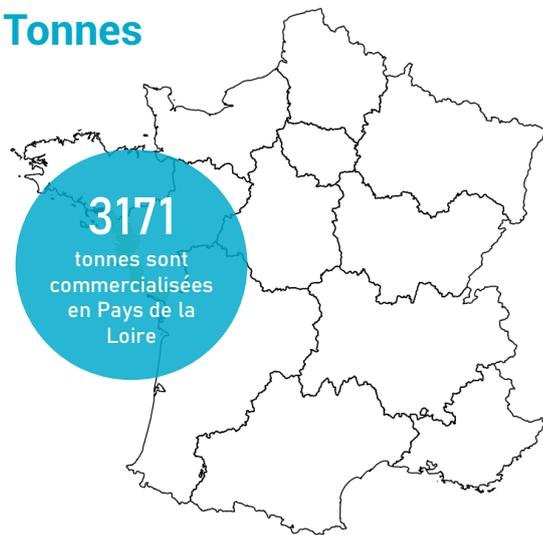
Ventes sous marquage sanitaire par les mytiliculteurs de la région



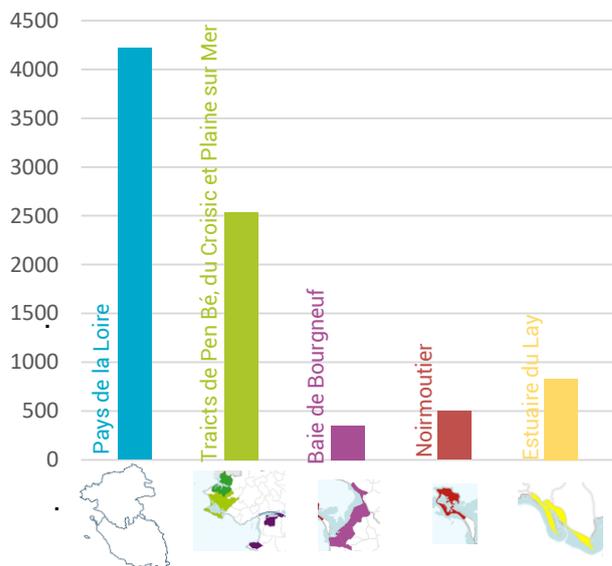
 **4 220 tonnes**

Les entreprises mytilicoles des Pays de la Loire ont commercialisé 4 220 tonnes de moules sous agrément sanitaire en 2018. Plus de la moitié de ces coquillages est restée au sein des Pays de la Loire et est produite dans les traicts de Pen Bé, du Croisic et à la Plaine sur Mer.

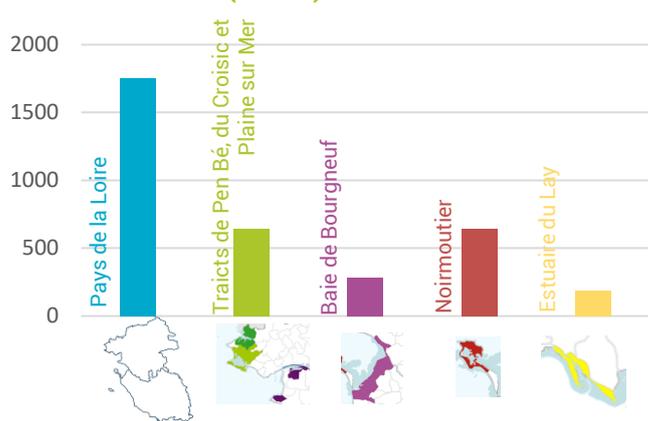
En Tonnes



Répartition des espèces vendues par territoire de production en 2018 (en tonnes)



Vente de cordes (en km)



Vers EDIFICE 2



EDIFICE 1 pose les jalons permettant de disposer d'une vision d'ensemble de la situation de la filière mytilicole (mise en exergue des atouts et faiblesses) et d'indicateurs pour alimenter la réflexion des professionnels, structures professionnelles, collectivités territoriales sur le développement futur de la filière conchylicole. EDIFICE 2 va permettre sur cette base de :

-  Réfléchir de manière concertée sur le devenir de la filière mytilicole en Pays de la Loire.
-  Mener des réflexions prospectives à partir de tendances observées.
-  Construire des scénarios de développement économique conchylicoles régionaux.

Démarche prospective innovante
Identification des enjeux futurs de la filière
 Anticiper la mise en œuvre d'actions en faveur du développement de cette profession
 Projet participant à la structuration de la filière
 Devenir partagé par et pour la profession.